

Courriel

Repentigny, le 16 février 2017

Objet : Demande d'accès concernant le 151, rue des Ateliers, à Lavaltrie

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 9 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Lettre du 4 juillet 2012, 1 page

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

P. J.

Repentigny, le 4 juillet 2012

Monsieur Laflèche Fortin
Les Industries Fortrex Inc.
151, rue des Ateliers
Lavaltrie (Québec) J5T 3R3

**Objet : Avis de non assujettissement
Exploitation d'une usine de fabrication de pièces de métal**

Monsieur,

Après examen de votre demande reçue le 26 juin 2012, nous vous avisons que votre exploitation n'est pas assujettie à l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Nous sommes d'avis que votre projet est peu susceptible d'émettre des contaminants dans l'environnement compte tenu qu'il y a pas de rejet d'eau usée (de procédé ou de refroidissement) ni rejet atmosphérique. Nous vous retournons donc ci-joint le chèque accompagnant votre demande.

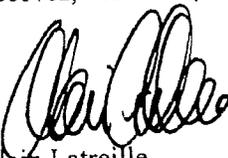
Cet avis de non assujettissement concerne uniquement les activités décrites dans les documents suivants :

- o Formulaire de demande reçu le 26 juin 2012 ;
- o Courriel reçu le 4 juillet 2012.

Toute modification à vos activités pourrait nécessiter une réévaluation et devra préalablement nous être présentée afin que nous puissions évaluer si le présent avis demeure valable.

En outre, cet avis ne vous dispense pas d'obtenir tout autre permis, approbation ou autorisation qui est requis par toute loi ou règlement notamment auprès de votre municipalité.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Alain Latreille
Coordonnateur à l'analyse

p.j. (chèque)

Bureau de Lanaudière
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (450) 654-4355
Télécopieur : (450) 654-6131